



Comité Technique des DDI du 10 octobre 2019

Quinquennat acte II: Et alors ?

Monsieur le Président,

En ouverture de cette réunion de rentrée pour le CT des DDI, nous reviendrons tout d'abord sur **le bilan issu d'un été que l'on peut qualifier de meurtrier** :

- adoption de la [loi du 6 août 2019](#) dite de « transformation » de la Fonction Publique, contre l'avis unanime des organisations syndicales
- adoption de la [loi du 22 juillet 2019](#) portant création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires alors que de nombreuses questions fondamentales restent posées (tutelle, gouvernance locale, moyens...) et dans un contexte instable (démission du préfigurateur)
- adoption de la [loi du 2 août 2019](#) relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace, préfigurant ce que pourra impliquer le volontarisme gouvernemental en matière de décentralisation à la carte
- signature de la [circulaire du 2 août](#) sur la création des secrétariats généraux communs qui, au-delà des DDI, ouvre la porte au démembrement des directions régionales ministérielles
- publication du [décret du 28 août 2019](#) relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane, prolongée par la signature sans aucune concertation de la [circulaire du 24 septembre](#) portant généralisation des SGC à l'ensemble des Outre-Mer, enrant dans les faits l'interministérialisation de directions ministérielles
- arrêt de choix budgétaires dans le cadre du PLF 2020 défavorables à la majorité des ministères présents en DDI

Autant dire que **cet enchaînement d'attaques en règle** contre le service public républicain égalitaire, étayé par les compétences mises à disposition par les ministères au plus près des citoyens et les garanties d'indépendance offertes par le statut général des fonctionnaires, **ne laisse que peu de crédibilité à l'annonce du lancement d'un « acte 2 » du quinquennat qui écouterait et négocierait avant d'agir**. D'autant que les trains **de la casse de notre régime de retraite et d'un nouveau mouvement de décentralisation « à la carte »** sont déjà partis et savent très bien où ils veulent arriver. Sur ce dernier sujet, la vision de madame Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, est de ce point de vue édifiante : passer de « L'État Ingénieur à l'État jardinier » !

A l'aune des derniers événements rouennais, **les décideurs d'aujourd'hui mettent en place les éléments pour récolter demain bon nombre de Lubrizol.** Si leur objectif est d'exonérer l'État de ses responsabilités, la réaction de la population rouennaise devrait les convaincre que celui-ci restera toujours le recours en cas de crise. **Alors autant lui laisser les moyens de les prévenir et les gérer !!**

Sans viser à prévenir ou guérir l'ensemble de ces maux, des gages concrets, cette instance pourrait en délivrer :

- **Sur la question des secrétariats généraux communs :** répondre favorablement aux vœux que nous proposerons (calendrier, maintien des fonctions de proximité, reconnaissance en tant que restructuration, garanties RH, action sociale, harmonisations vers le haut, maintien des cycles de mobilité...)
- **Sur la constitution des directions départementales en charge de l'insertion, de la cohésion sociale, du travail et de l'emploi :** mettre sur la table l'ensemble des éléments permettant aux agents réputés quitter ou rejoindre le cercle des DDI de se positionner, et nous expliquer comment le gouvernement garantira l'indépendance de l'Inspection du travail comme prévu par la convention internationale du travail
- **Sur la création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires :** nous annoncer que le gouvernement a rétabli la cohérence des écrits du Premier ministre avec le projet de décret constitutif de l'agence, en prévoyant que les DDT(M) aient vocation à assurer les fonctions de déléguées adjointes des Préfets. Dans la négative, allons jusqu'au bout de la recherche de cohérence et supprimez le « T » de « DDT ».

La balle est dans votre camp...

Je vous remercie.